HERVÉ MARSEILLE

«Dans sa très grande majorité, le groupe Union Centriste votera la première partie du Projet de Loi de Finances pour 2018, tel qu'il a été amendé par le Sénat»

28/11/2017

Comme l'a souligné le groupe Union Centriste lors de la discussion en séance publique, le premier budget du gouvernement d'Edouard Philippe comporte des **avancées pour limiter la dépense publique et le déficit**. Sa première partie traduit des choix fiscaux assumés et courageux afin de mieux orienter le capital et l'épargne vers le financement des entreprises et la création d'emploi.

Néanmoins **certaines orientations gouvernementales laissent perplexes en termes de méthode et ne sont pas acceptables en l'état** pour le Groupe Union Centriste.

Il en va ainsi :

- de la suppression engagée de la Taxe d'Habitation qui n'a fait l'objet d'aucune concertation avec les représentants des territoires, aucune piste de substitution sérieuse n'étant présentée ;
- des mesures prématurées sur le financement du logement qui, plus qu'une approche comptable, nécessite un débat global sur son organisation ;
- de la réflexion inachevée sur l'Impôt Sur la Fortune, transformé en un impôt sur la Fortune Immobilière qui, à force de stigmatiser l'immobilier, risque de provoquer un choc négatif sur l'offre de logement.

Tout au long des débats, le Groupe a été force de proposition en faisant évoluer le texte initial.

Ainsi, sur la taxe d'habitation, le groupe a défendu le **report de la réforme et le principe d'autonomie des collectivités locales** garantissant un lien de proximité entre les citoyens et les collectivités. Dans cet objectif, le groupe a proposé de participer activement, mais avec vigilance, à la réflexion générale sur la remise à plat de la fiscalité locale et du financement du logement.

C'est dans cet esprit de responsabilité et au nom du redressement que, dans sa très grande majorité, le groupe Union Centriste votera la première partie du projet de loi de finances pour 2018, tel qu'il a été amendé par le Sénat.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC